



Qu'est-ce que le 25 octobre 2010 ?

Qu'est-ce que le lundi 25 octobre 2010 ?

Il s'agit de la journée au cours de laquelle, tous les 4 ans, vous contribuez à choisir ceux et celles qui prendront les décisions concernant l'eau, le traitement des eaux usées, le stationnement, les écoles publiques, l'électricité, le transport en commun, les services de maintien de l'ordre et de nombreuses autres choses qui, jour après jour, vous touchent vous et les membres de votre famille.

Mais, si vous êtes comme 3 Ontariens sur 4, il est possible que vous ne vous donniez même pas la peine d'aller voter.

Le 25 octobre, c'est le jour où les maires, les conseillers municipaux et les fiduciaires des conseils scolaires seront élus dans toutes les collectivités ontariennes.

Au SCFP-Ontario, nous croyons qu'il s'agit d'une journée importante. Pourquoi ? D'abord parce que nous vivons tous dans ces collectivités. Deuxièmement parce que le SCFP représente des milliers de personnes qui travaillent pour les municipalités et les conseils scolaires.

Aujourd'hui, partout en province, les villes et les conseils scolaires sont aux prises avec des budgets de plus en plus restreints et des besoins de plus en plus importants. De plus, des voix s'élèvent pour que ces élections portent sur la vente des actifs pour lesquels vos parents et grands-parents ont payé et sur la privatisation des services publics dont vous, votre famille et vos voisins ont besoin. C'est pourquoi les élections municipales et scolaires 2010 sont si importantes.

Voici une autre raison d'être préoccupé.

La plupart des Ontariens et même des membres des syndicats, ne votent pas aux élections municipales et scolaires, même s'ils ont le droit de vote. Lors des dernières élections municipales, en 2006, à Mississauga par exemple, moins d'un électeur sur 4 est allé voter. À Oshawa, c'est seulement 25,1 % des électeurs qui se sont prévalus de leur droit de vote.

Nous voulons tous que le SCFP ait de l'influence sur

les politiques publiques, mais comment penser pouvoir influencer un hôtel de ville si nous ne nous déplaçons pas pour aller voter ?

Pouvez-vous imaginer que quelqu'un que vous connaissez dise : Je ne m'intéresse pas au stationnement, au maintien de l'ordre ou à la collecte des ordures ? Évidemment non. Alors, n'est-il pas étonnant que la plupart des adultes ayant le droit d'influencer la façon dont leurs taxes foncières seront fixées ne prennent pas la peine de se prévaloir de ce droit ?

Le SCFP croit qu'il est important que les Ontariens aillent voter pour élire les maires, les conseillers et les fiduciaires scolaires dont les décisions affecteront notre vie à tous.

Le SCFP-Ontario intervient dans les élections 2010 dans le but d'accomplir 3 choses :

1. Contribuer à faire élire, partout en Ontario, des maires, des conseillers et des fiduciaires plus progressistes, des candidats qui appuient les services publics et les employés de ces services.
2. Contribuer à influencer le débat public sur les enjeux des élections de 2010. L'enjeu n'est pas de savoir comment l'hôtel de ville peut en faire moins pour la collectivité, mais comment assurer de bons services verts et fiables à coût raisonnable tout en étant en mesure de rendre des comptes et de traiter les employés du secteur public avec respect.
3. Faire en sorte qu'au moins 75 % des membres du SCFP exercent leur droit de vote pour le candidat de leur choix. Notre objectif est aussi d'inciter au moins 10 % des membres du SCFP-Ontario à contribuer comme bénévole à la campagne électorale d'un candidat locale.

Pouvons-nous y arriver ? Nous le pouvons si vous nous y aidez.

Faites votre part
Allez voter !

élections municipales
et scolaires en Ontario
Trousse à outils
25 octobre 2010





Stratégie De Campagne

« Notre victoire n'aurait pas été possible si les gens n'avaient pas parlé aux gens et 50 % des participants à cette campagne n'avaient jamais rien fait de tel avant. » David Plouffe, Directeur de campagne d'Obama.

Parlant de politique, de participation, de provoquer le changement. Vous pouvez le faire. Avec plus de 230 000 membres, les électeurs membres du SCFP peuvent faire une différence.

Les votes des membres du SCFP-Ontario, votre vote, aux élections municipales et scolaires aidera à faire élire des gens qui préserveront les services publics de nos collectivités. Par notre vote, nous contribuons personnellement à définir l'avenir, pour nous et pour nos enfants.

Quelle est la stratégie du SCFP-Ontario pour les élections municipales et scolaires 2010 ?

- 1. Susciter l'engagement de chacun !** Le SCFP-Ontario motivera, équipera et communiquera avec les sections locales, les comités et les conseils régionaux qui en retour, motiveront, équiperont et communiqueront avec les membres du SCFP afin de les convaincre de prendre part aux élections 2010, à titre d'électeurs et de bénévoles.
- 2. Favoriser les conversations entre collègues !** Les membres du SCFP auront recours à une stratégie éprouvée, parler de personne à personne avec leurs collègues de travail, amis et membres de la famille afin de s'assurer que tous iront voter le 25 octobre.
- 3. Soutenir les bons candidats !** Le SCFP travaillera avec ses alliés à identifier les candidats progressistes aux postes de maire, de conseiller et de fiduciaire et il encouragera ses membres et ses partenaires à voter pour ces candidats.
- 4. Faire de la protection des services publics un enjeu électoral !** Le SCFP profitera des événements de cette campagne et mettra les médias à contribution pour faire en sorte que le débat électoral porte sur la protection des actifs et des services publics, la création et la protection des emplois et l'obtention du traitement respectueux que les travailleurs méritent.

Tout commence par vous. Comme membre du SCFP, la décision vous appartient. C'est à vous de décider si les élections municipales et scolaires 2010 sont suffisamment importantes pour que vous preniez la peine de vous déplacer et d'aller voter pour le candidat de votre choix et que vous tentiez de convaincre vos collègues de travail, vos amis et les membres de votre famille d'en faire autant.

Voter, c'est avoir son mot à dire dans les politiques qui auront un impact sur votre vie et pouvoir dire : « J'ai fait ma part. »

Dans certaines campagnes, nous travaillerons à faire élire un candidat conseiller ou fiduciaire favorable au mouvement syndical. Dans d'autres, nous présenterons des candidats et travaillerons à faire élire une majorité à un conseil municipal ou un conseil scolaire.

Rappelez-vous, la voix du SCFP en faveur de changements politiques et économiques positifs en Ontario sera plus crédible si le monde constate que les membres du SCFP ont majoritairement exercé leur droit de vote.

C'est pourquoi il est important que vous fassiez l'effort non seulement de voter, mais aussi de convaincre vos collègues de travail d'en faire autant.

Objectifs

- Mobiliser les membres du SCFP en soutien aux candidats favorables au mouvement ouvrier.
- Établir clairement la position du SCFP dans le débat.
- Donner à nos membres et au public les faits sur les enjeux et les candidats.
- Recruter des membres du SCFP pour travailler aux campagnes comme bénévoles.
- Accorder plus d'attention et de soutien à certaines campagnes clés.
- Faire en sorte que les membres du SCFP exercent leur droit de vote le 25 octobre.



élections municipales
et scolaires en Ontario
Trousse à outils
25 octobre 2010





Structure de la campagne

Traditionnellement, la structure d'une campagne électorale municipale ou scolaire comprend 3 composantes : une campagne centrale menée à partir des bureaux du SCFP-Ontario, des comités régionaux dépendant des Conseils régionaux et des bureaux régionaux du SCFP et un réseau d'action politique basé dans les sections locales. Nous avons l'intention de maintenir cette approche de terrain, mais nous proposons aussi d'intégrer à cette campagne calquée sur les précédentes, une campagne ciblée et très publique centrée sur les principales luttes contre les initiatives de privatisation. Nous avons créé un groupe de travail SCFP-Ontario/SCFP national et c'est lui qui mènera le travail de campagne. Voici comment seront réparties les responsabilités :

CAMPAGNE GÉNÉRALE

- Établit les orientations générales de la campagne sur le terrain
- Coordonne la campagne
- Fait la liaison entre les comités régionaux et la grande campagne de notre mouvement
- Conçoit et produit le matériel électoral
- Fait parvenir le matériel électoral aux comités régionaux
- Assure un soutien continu aux communications
- Met en ligne un site Web offrant information et outils aux membres du SCFP

COMITÉS RÉGIONAUX

- Mettent au point une stratégie régionale en partenariat avec les Conseils du travail, les autres syndicats et les groupes communautaires – ce travail comprend le recrutement et les entrevues des candidats
- Coordonnent la campagne à l'échelon régional
- Organisent les réunions des dirigeants régionaux
- Mobilisent les sections locales afin qu'elles participent à la campagne

- Distribuent le matériel électoral aux sections locales
- Recrutent des bénévoles pour les campagnes des candidats favorables au mouvement syndical
- Organisent les événements régionaux

COMITÉS LOCAUX

- Mobilisent les membres afin qu'ils participent à la campagne
- Établissent une structure de communication au sein de la section locale pour la diffusion de l'information électorale
- Encouragent les membres à travailler aux campagnes des candidats qui ont l'appui du mouvement syndical
- **FONT SORTIR LE VOTE DES MEMBRES**

CAMPAGNE CIBLÉE

- Recherche les enjeux spécifiques à certaines collectivités, comme les menaces de privatisation, de sous-traitance, de vente d'actifs, de gel des salaires, de compressions dans les programmes et tout autre dossier où une victoire est jugée possible
- Organise des rencontres avec les sections locales, les comités régionaux, les responsables de la campagne générale et les partenaires du communautaire afin de mettre au point les stratégies
- Attribue les ressources aux campagnes portant sur des enjeux locaux – recherche, communication, messagerie, production de matériel, libérations
- Aide à l'organisation des événements locaux
- Réunit de l'information sur les candidats locaux
- Met en place un mécanisme pour maintenir le contact avec les conseillers et fiduciaires élus

Faites votre part
Allez voter!

élections municipales
et scolaires en Ontario
Trousse à outils
25 octobre 2010





Communiquer le message

Est-ce que ça vous rappelle quelqu'un que vous connaissez ?

- A. « Généralement, je ne vote pas aux élections locales – Je ne connais même pas les conseillers actuels. »
- B. « J'ai toujours l'intention d'aller voter, mais je suis tellement occupé, je n'ai tout simplement pas le temps. »
- C. « Mon vote ne changera rien au résultat de l'élection. »
- D. « Peu importe qui sera élu, les politiciens ne sont préoccupés que d'eux-mêmes et ne respectent jamais leurs promesses. »
- E. « Il n'y a que les gens suffisamment naïfs pour croire que les politiciens respecteront leurs promesses qui vont voter. »
- F. « Voter est une perte de temps. Les vraies décisions sont prises en coulisses par les grandes entreprises. »

Arguments

- Avec plus de 230 000 membres en Ontario, les électeurs du SCFP peuvent faire une différence.
- Il est difficile de se déplacer pour aller voter ? Qui peut sincèrement prétendre ne pas se soucier de savoir qui sont ceux qui prendront les décisions sur les écoles, le stationnement, le service de police ou encore la collecte des ordures.
- Par notre vote, nous contribuons à déterminer le genre de collectivité au sein de laquelle nous vivons, pour nous et nos enfants.

- Voter signifie pouvoir dire « J'ai fait ma part ».
- La voix du SCFP en faveur de changements politiques et économiques positifs en Ontario sera plus crédible si le monde constate que les membres du SCFP ont majoritairement exercé leur droit de vote.
- Si vous n'allez pas voter, comment voulez-vous que vos enfants apprennent l'importance du droit de vote ?
- Les gens qui veulent diminuer les services publics et confier votre emploi à un sous-traitant savent jusqu'à quel point les élections municipales sont importantes et ont l'intention d'aller voter. Et vous ?
- Un employé du secteur public qui ne vote pas aux élections municipales ? Il y a définitivement quelque chose qui ne va pas.
- Trop occupé pour aller voter ?
- La première victoire électorale du toujours populaire ancien chef du NPD, Ed Broadbent, a été remportée par 12 voix.

Slogan

Le 25 octobre 2010, faites votre part, allez voter !

Faites votre part
Allez voter !

élections municipales
et scolaires en Ontario
Trousse à outils
25 octobre 2010





ACTIVITÉS ET ÉCHÉANCIER

Il est important d'entreprendre la planification tôt. Voici un modèle d'échéancier pour votre campagne.

AVRIL – JUIN

- Faire la promotion, dans l'ensemble du secteur, d'une participation à la formation en vue des élections municipales et scolaires (offerte par le CTC et le SFCP).
- Entreprendre la recherche de candidats progressistes (Remarque : Référez-vous à l'analyse des élections municipales et scolaires de 2010 du Conseil du travail).
- Mettre au point un processus de sélection des candidats à appuyer.
- Commencer à faire des entrevues avec les candidats en ayant recours au questionnaire joint à la trousse (de personne à personne ou par courrier)
- Travailler avec les sections locales SFCP à l'identification des collectivités qui seront ciblées par les campagnes basées sur les enjeux locaux, un travail qui comprend de la recherche, la mobilisation des membres, la création de coalitions et une stratégie média complète (ces activités se poursuivront jusqu'au jour du vote).
- Entreprendre l'organisation des réunions des dirigeants régionaux.

JUILLET – AOÛT

- Poursuivre la recherche de candidats progressistes.
- Faire circuler une première liste de candidats qui ont l'appui du mouvement syndical.
- Établir des contacts au sein des campagnes des candidats appuyés par le mouvement syndical.
- Commencer à recruter des bénévoles pour travailler aux campagnes des candidats appuyés par le mouvement syndical.
- Réception, dans les bureaux régionaux, du dépliant expliquant pourquoi il est important de voter à ces élections.
- Poursuivre les campagnes basées sur les enjeux locaux.

SEPTEMBRE

- Distribuer du matériel électoral aux membres et au public à l'occasion des événements qui, dans l'ensemble de la province, souligneront la Fête du travail.
- Poursuivre les réunions des dirigeants régionaux.
- Entreprendre la distribution des dépliants aux sections locales.
- Lancer la distribution des dépliants par les sections locales.
- 10 septembre, date limite pour le dépôt des mises en candidature.
- Poursuivre le recrutement des bénévoles pour travailler aux campagnes des candidats appuyés par le mouvement syndical.
- Poursuivre l'organisation d'événements médiatiques liés aux campagnes locales.

OCTOBRE

PREMIÈRE SEMAINE

- Faire parvenir aux membres du SFCP une lettre faisant la liste des candidats appuyés par le mouvement syndical.
- Faire circuler les détails concernant le vote par anticipation – faites en sorte que les partisans votent tôt.

SEMAINE DE L'ÉLECTION ET JOUR DE L'ÉLECTION – 25 OCTOBRE

- Recruter des bénévoles pour le jour du vote. Faire sortir le vote.

APRÈS LE VOTE

- Assister aux réunions du conseil municipal, des comités et du conseil scolaire afin de s'assurer que les candidats élus respectent leurs engagements.

S'inscrire à la liste électorale

Pour obtenir de l'information sur l'admissibilité à participer au vote et la façon de s'inscrire sur la liste électorale, adressez-vous au secrétaire de votre municipalité ou au ministère des Affaires municipales et du logement à www.mah.gov.on.ca



élections municipales
et scolaires en Ontario
Trousse à outils
25 octobre 2010





Être bénévole pour la campagne d'un candidat

Une chose que tous les membres du SCFP peuvent faire ?

Tous les candidats ont besoin de bénévoles pour leur campagne. Disposer de suffisamment de bénévoles peut faire la différence entre la victoire et la défaite. S'engager dans une campagne n'est pas qu'intéressant, ça peut aussi être très amusant !

Même si vous n'avez jamais travaillé à une campagne, toutes les campagnes ont un travail qui vous convient. Même si vous n'avez que quelques heures à offrir pendant la campagne, il y a un travail pour vous.

Voici quelques exemples de travaux essentiels pour lesquels toutes les campagnes doivent pouvoir compter sur des bénévoles comme vous.

- **Équipe d'affichage** – livrer et installer les affiches pour les maisons et les appartements.
- **Livrer les dépliants** – porte à porte dans votre voisinage ou distribution lors d'événements publics ou sur des lieux particulièrement achalandés.
- **Solliciter des votes en personne** – faire du porte à porte afin de parler aux électeurs, d'identifier les possibles partisans et de communiquer d'importantes informations concernant votre candidat.
- **Solliciter de votes par téléphone** – téléphoner dans les foyers afin d'identifier de possibles appuis à la campagne.

- **Activités de financement** – solliciter des dons auprès d'individus ou de groupes pour financer la campagne. Aider à l'organisation d'événements de collecte de fonds.
- **Chauffeur** – conduire des gens aux bureaux de vote le jour de l'élection et les jours de vote par anticipation.
- **Scrutateur interne le jour du vote** – travailler dans un bureau de vote, vérifier l'identité des électeurs et compter les votes à la fin de la journée.
- **Scrutateur externe le jour du vote** – faire du porte à porte avec une liste de partisans confirmés et leur rappeler d'aller voter.

Bénévole à temps plein au sein d'une équipe de campagne ?

Certains membres du SCFP peuvent même vouloir faire partie de l'équipe de campagne d'un candidat comme bénévole à temps plein. Ce n'est pas pour tout le monde, mais c'est un travail qui peut devenir l'un des expériences les plus stimulantes et valorisantes de votre vie.

Les membres du SCFP qui sont intéressés à s'engager à fond dans une campagne devraient prendre contact avec le SCFP-Ontario afin de s'informer des occasions de formation qui s'offrent à eux.

Visitez la section Action du site Web du SCFP-Ontario à www.cupe.on.ca



élections municipales
et scolaires en Ontario
Trousse à outils
25 octobre 2010





Sollicitation

Trop souvent, un candidat de valeur perd l'élection par quelques votes seulement.

C'est pourquoi cette année dans la plupart des campagnes, le jour du vote l'emphase sera mise sur l'une des tâches les plus importantes, faire des appels téléphoniques et envoyer des bénévoles faire du porte à porte afin de s'assurer que les partisans identifiés iront effectivement voter.

Comment savoir qui appeler ou visiter ?

Les candidats ne le sauront que si, tout au cours de la campagne, ils ont fait de la sollicitation par téléphone et en porte à porte. Cette sollicitation est faite par des bénévoles qui vont parler aux électeurs en personne à leur porte ou par téléphone. C'est par ces conversations que les bénévoles déterminent quels électeurs ont l'intention de voter pour leur candidat. Les bénévoles consignent cette information et la communiquent au responsable de la sollicitation de la campagne. C'est ainsi que les organisateurs savent à qui il convient de rappeler d'aller voter le jour de l'élection.

Cette sollicitation est appelée Identification des électeurs. Plusieurs organisateurs chevronnés considèrent que l'identification des électeurs est la chose la plus importante qui puisse être faite par les bénévoles. Si vous croyez vraiment en votre candidat, que vous voulez l'aider à remporter l'élection et que vous aimez parler des enjeux de la campagne aux gens, ce travail bénévole est fait pour vous.

Rappelez-vous, aucune campagne ne dispose de trop de bénévoles. Jamais.

Comment fonctionne la sollicitation de porte à porte

La chose la plus importante à savoir est que toute campagne électorale ayant recours à la sollicitation par téléphone ou porte à porte vous fera suivre une formation avant de vous mettre au travail. Mais pour vous en donner une idée générale, voici comment ça fonctionne :

1. Vous vous présentez, vous et le candidat que vous représentez.
2. Vous offrez le dépliant de votre candidat à l'électeur.
3. Vous lui parlez brièvement du message de la campagne.
4. Si un électeur vous pose une question sur l'un des enjeux de la campagne, vous expliquez la position de votre candidat ou vous promettez de le rappeler avec la réponse.
5. Vous demandez à l'électeur si votre candidat peut compter sur son vote.
6. Vous le remerciez pour son temps et s'il est un possible partisan, vous lui rappelez la date de l'élection.
7. Si l'électeur semble être un partisan de votre candidat, demandez-lui s'il accepte de poser une affiche sur son terrain.

Si vous êtes intéressé à faire de la sollicitation au téléphone ou de porte à porte, appelez au SCFP-Ontario au 416-299-9739.





Devenir candidat dans votre collectivité ?

Nous sommes à la recherche de bons candidats capables de se porter à la défense des services publics et des employés du secteur public. Pourquoi pas vous ? Devenir candidat conseiller municipal ou fiduciaire de conseil scolaire peut s'avérer une expérience enrichissante. Nos collectivités ont plus que jamais besoin de candidats prêts à se porter à la défense des services publics dont nous dépendons tous. La démocratie repose sur les citoyens qui acceptent de proposer leurs services. Nous manquons souvent de bons candidats aux charges publiques et il est donc important d'encourager nos meilleurs citoyens à proposer leur candidature.

Conditions d'admissibilité au poste de conseiller municipal :

- Être citoyen canadien
- Être âgé d'au moins 18 ans
- Vivre dans la municipalité dans laquelle on se porte candidat
- Être propriétaire ou locataire d'une propriété située dans la municipalité ou être le conjoint ou partenaire de même sexe du propriétaire ou du locataire

Conditions d'admissibilité au poste de fiduciaire d'un conseil scolaire :

- Être citoyen canadien
- Être âgé d'au moins 18 ans
- Vivre dans la région de juridiction du conseil scolaire
- Être admissible à voter aux élections scolaires (supporteur du conseil)

Qui n'est pas admissible à poser sa candidature :

Une personne n'est pas admissible à se présenter au poste de conseiller municipal ou de maire si elle est à

l'emploi de la municipalité ou au poste de fiduciaire scolaire si elle est à l'emploi du conseil scolaire, à moins de prendre congé de son emploi du jour de sa mise en nomination jusqu'au jour de l'élection.

Autres raisons d'inadmissibilité :

- Être sous le coup d'une condamnation, en état d'arrestation ou en prison
- Avoir omis de déposer une divulgation d'intérêts lors d'une élection précédente
- Être membre du gouvernement fédéral ou provincial

Processus de mise en candidature aux élections municipales ou scolaires

- Le candidat doit compléter les documents de mise en nomination en personne
- Le candidat doit signer une déclaration dans laquelle il affirme respecter les conditions d'admissibilité
- Le candidat doit faire la preuve de son identité
- Le candidat doit payer des frais de 200 \$ pour une candidature à la mairie ou de 100 \$ pour une candidature comme conseiller municipal ou fiduciaire de conseil scolaire
- La période de mise en candidature est ouverte depuis le 2 janvier 2010 et elle prendra fin le 10 septembre 2010

Pour en savoir plus, appelez aux bureaux de votre municipalité, rendez-vous sur son site Web ou recherchez *Élections municipales* sur le site Web du gouvernement provincial à www.mah.gov.on.ca. Si vous ou une personne que vous connaissez êtes intéressés à poser votre candidature, prenez contact avec le SCFP-Ontario au 416-299-9739.

Informez-vous au sujet des ateliers de formation du Congrès du travail du Canada à l'intention des candidats. Bonne chance !

Faites votre part
Allez voter !

élections municipales
et scolaires en Ontario
Trousse à outils
25 octobre 2010





Questions à poser aux candidats aux élections municipales et scolaires

Il arrive qu'il ne soit pas si simple de déterminer pour quel candidat une section locale devrait encourager ses membres à voter. Pour aider à se faire une idée, nous avons dressé une liste de questions que vous pourrez poser aux candidats que vous envisagez d'appuyer.

1. Pourquoi vous présentez-vous à cette élection
2. Avez-vous déjà participé à une campagne communautaire visant :
 - Le maintien du caractère public de services locaux ?
 - L'amélioration du niveau ou de la qualité des services locaux ?
3. Avez-vous déjà apporté votre soutien à des travailleurs locaux qui :
 - Ont été licenciés ou ont perdu leur emploi ?
 - Sont en grève pour obtenir un nouveau contrat de travail ?
 - Ont été victimes de discrimination ou de harcèlement de la part de leur employeur ?
 - Se mobilisent pour protéger les services ou faire augmenter le financement à la collectivité provenant des gouvernements fédéral ou provincial ?
4. Seriez-vous disposé à travailler avec les travailleurs de première ligne de la municipalité ou du conseil scolaire qui veulent préserver les services locaux ?
5. Quelle est votre opinion sur les taxes et impôts ? Sur les syndicats ?
6. Quelle est votre opinion sur les travailleurs du secteur public (plus particulièrement les travailleurs des municipalités et des conseils scolaires) et sur leur contribution à la collectivité ?
 - Les travailleurs de première ligne des municipalités et des conseils scolaires devraient-ils être consultés au sujet des décisions pouvant affecter la qualité et la prestation des services publics ? De quelle façon et à quel moment ?
7. Quelle est votre opinion sur la sous-traitance et la privatisation des services publics (l'utilisation de fonds publics pour soutenir des entreprises à but lucratif) ?
8. Pensez-vous que les actifs publics comme l'hydroélectricité, les services d'eau et les écoles devraient être vendus afin de générer des revenus pour les municipalités et les conseils scolaires ?
9. Quelles politiques et/ou programmes feriez-vous adopter pour maintenir et améliorer les services publics ?
10. Si vous étiez conseiller municipal ou fiduciaire de conseil scolaire pendant le mandat qui prend fin, comment avez-vous voté dans les dossiers portant sur la sous-traitance des services municipaux ou scolaires ?
11. Quel devrait être le rôle d'un conseiller municipal ou d'un fiduciaire scolaire lorsqu'il représente la collectivité dans le cadre de discussions ou de rencontres avec des représentants du gouvernement provincial ?
12. Quelles qualifications ou qualités personnelles pouvez-vous mettre au service des citoyens de notre collectivité ?



élections municipales
et scolaires en Ontario
Trousse à outils
25 octobre 2010





Recensement 2010 des électeurs du SCFP-Ontario

Le SCFP-Ontario s'est donné pour objectif d'inciter le plus grand nombre possible de membres du SCFP à aller voter le 25 octobre 2010, jour des élections.

Afin d'aider nos sections locales à évaluer comment se présente la participation de leurs membres au vote en 2010, nous demandons à toutes les sections locales de mener le RECENSEMENT DES ÉLECTEURS DU SCFP.

En posant à tous les membres du syndicat ces

questions simples, votre section locale peut nous aider à mettre sur pied une base de données à partir de laquelle nous serons en mesure de déterminer dans quelle proportion les membres du SCFP entendent participer aux élections municipales et scolaires de 2010.

Nous vous demandons donc de compléter ce formulaire, de le faire signer par le président de la section locale et de le retourner au SCFP-Ontario.

1. Section locale SCFP # _____
2. Nombre total de membres _____
3. En 2006 # _____ membres de la section locale # _____ se sont déplacés pour aller voter aux élections municipales.
4. In 2010 # _____ membres de la section locale # _____ se sont engagés à aller voter le 25 octobre 2010.
5. Signature _____ Président de la section locale SCFP # _____

Faites parvenir tous les formulaires de recensement complétés à la coordonnatrice de la campagne du SCFP-Ontario, Maureen Giuliani, à mgiuliani@cupe.on.ca avant le 10 septembre 2010.





Action politique après l'élection

Faire élire des candidats favorables à nos causes aux conseils municipaux et scolaires n'est que la première étape de la campagne du SCFP pour la protection des services publics.

Nous devons aussi sensibiliser les conseillers et les fiduciaires aux enjeux qui nous touchent. Nous voulons que les candidats que nous avons contribué à faire élire soient tenus de rendre des comptes.

- Peu de temps après l'élection, organisez des rencontres avec tous les conseillers ou fiduciaires afin d'apprendre à mieux les connaître et de leur parler des enjeux qui, de l'avis du SCFP, seront importants au cours des 4 prochaines années.
- Désignez quelqu'un de votre section locale qui aura pour tâche de consigner les votes importants qui seront tenus au conseil municipal ou scolaire au cours du mandat qui s'amorce – les enjeux et le vote de chacun des conseillers et fiduciaires.

Par exemple :

Sous-traitance de l'exploitation de la piscine et de l'aréna, janvier 2011	Oui	Non
Conseiller A		√
Conseiller B	√	
Conseiller C	√	
Conseiller D		√
Maire		√

- Nommez quelqu'un de votre section locale qui aura la responsabilité de vérifier l'ordre du jour des réunions du conseil municipal ou scolaire afin de savoir à l'avance quels seront les sujets de discussion.
- Si un enjeu touchant votre section locale ou votre collectivité est à l'ordre du jour, ne prenez pas pour acquis que les conseillers ou les fiduciaires disposent de toute l'information dont ils ont besoin. Demandez à les rencontrer à l'avance. Faites-leur part de votre analyse sur le service que nous assurons, la façon dont il peut être amélioré et les raisons pour lesquelles il doit demeurer public.
- Faites circuler l'information publiée par le SCFP sur la privatisation, la sous-traitance et les partenariats public-privé parmi les conseillers et fiduciaires.
- Demandez l'autorisation de faire une présentation devant le comité ou le conseil qui discutera et disposera de cet enjeu.
- Demandez aide et information au SCFP pour vos présentations.

